

Provinciale

ario contribue la
0,000 de poussins
—Beaux exhibits

cochet a été adjudé
Raymond, William
is que pour la race
M. Jos. White, de
quis le premier prix

de Windsor-Mills,
pour le plus beau coq
H. Gauthier, Trois-
de race Plymouth

illeurs sujets Jersey
allés à M. R. Beer-
de-Bellevue, Qué.
s., Ormstown, Qué.,
les années passées,
avec leurs exhibits de
Fontaine, de St-Guil-
niers argentés pour les
Jeffrey et J. Rochon,
F. Boyd, se partagè-
ix dans les classes de

rs officiels sont passés
M. Adrien Morin, du
de l'Industrie Ani-
é le ministre de l'A-

nicole provinciale est
des H.H. R. Weir et
respectivement mi-
lture à Ottawa et à
Bouchard, M.P., en
noir.

importance de l'in-
u pays l'exposition
prend plus d'enver-

régulièrement dans
portante de l'Agr-
ée les pouvoirs coopé-
rants en mesure de
de poussins d'un jour
chez nous.

la coopération notr-
présent une plus larg-
qu'offre la production
massins d'un jour, de
Barbeau, directeur de
u Ministère de l'Agr-
c. "Nous pouvons
ui sur des poussins
premier choix, prove-
urs bien sélectionnés
eteurs toutes les ges-
re réussit dans l'ex-
e de la basse-cour."

rons la semaine pro-
ion du rapport des
exposants. F. F.

aux Lettres
qu'aux lettres portant
esse de nos abonnés.

St-Alexis.—Quel que
travail que vous ayez
le travail que vous
nécessaire de protéger
lumière trop vive et
la lampe ne possède
isant pour atténuer
re on y remédie en
ur dont les meilleurs
vert uni. Les abat-
s plus ou moins mul-
la vue.

bertville.—Le cas que
ez nous parait asse-
mes d'opinion, d'a-
que vous nous don-
n cas de mammite et
du vétérinaire s'im-

Ferme Arnoldswood

Exposition de plus de 40 têtes.—Le plus beau
groupe de chevaux gagnants de l'Exposition
Royale, Toronto, figurant 12 fois sur la liste des
champions, comme suit:

Étalons Belges.—Grand Champion, Champion
senior, Champion junior réservé.
Percherons.—Étalon champion, importé de
France et engendré par un étalon importé. Jument
championne junior et jument Championne junior
réservée.

Étalons canadiens.—Grand Champion, grand
Champion réserve, Champion senior et Cham-
pion senior réserve.

Juments Canadiennes.—Championne junior, et
grande Championne réserve.

Outre ces titres de championnat phénoménaux,
nos chevaux ont remporté le plus grand nombre
de premiers et de deuxième prix dans les classes
individuelles.

Vous offrons actuellement plus de cent étalons
juments enregistrés de races Percheronne, Belge,
Hydesdale, Canadienne, Standardbred et Hack-
neys. La majorité des étalons sont qualifiés pour
les primes fédérale et provinciale pour Québec,
Ontario et les Maritimes. Quelques étalons meu-
leur marché, disponibles. Faites venir notre liste
donnant détails sur ces occasions splendides.

Chevaux de Commerce.—Sont aussi offerts,
chevaux de traits, d'ouvrage général et de voiture.
Donnez-nous l'avantage de vous coter nos prix
comprenant livraison à votre station pour n'importe
quel type de cheval vous désirez—soit par unité
ou par lot de wagon.

ARNOLDWOOD FARMS,
Grenville, Qué.
1004, 4, 5, 6, 7. GILBERT E. ARNOLD, Prop.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que
cette page intéresse sont instamment priés de tenir
compte des règles suivantes établies par le journal:
1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce ser-
vice de consultation; c'est pourquoi toute demande
de renseignements doit être signée, afin que nous
puissions constater si le correspondant est abonné;
2. Les questions doivent être adressées directement
au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de
répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, con-
cernant les lois qui gouvernent les choses de la vie
rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessitent
une longue étude, sont choses à traiter entre
le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant
désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat
consultant peut exiger des honoraires.

Rép. à E. L.—Pour pouvoir vous donner une
opinion convenable sur la question que vous posez
concernant la confection du fossé, il me faudrait
beaucoup plus de renseignements que ceux-là que
vous me donnez. Il serait bon de savoir s'il existe
déjà un procès-verbal ou un règlement concernant
ce fossé, à l'entretien de qui il a été dans le passé,
etc., etc.

A la seconde question, le marchand peut certaine-
ment reprendre ses marchandises s'il a eut les vendre
au comptant.

Rép. à G. L.—Je suppose que vous faites allusion
à la nouvelle loi fédérale protégeant les cultivateurs.
Il n'y a aucun doute que cette loi protège les
cultivateurs à raison de toute espèce de dettes. Je
vous réfère au texte de loi déjà publié dans les
présentes colonnes il y a quelque temps.

Rép. à F. P.—Il me paraît que le contrat entre
vous et l'autre partie n'a pas été signé par celui qui
n'est engagé, puisque la signature comporte N.J.
par O.J. Il s'agirait donc de savoir si celui qui a
signé était bien autorisé par l'autre à apposer le
nom de ce dernier et à prendre ses obligations.

Rép. à J. L. B.—Il me paraît, d'après votre lettre,
que ce ne sont pas de simples baux que vous avez
signés, mais des contrats équivalant à vente sous
certaines conditions. Je crois que le notaire a rai-
son de vous dire qu'après 30 ans un titre nouveau
aurait été passé, un nouveau contrat devrait
être signé.

Rép. à O. B.—Les fossés font partie du chemin et
l'autorité qui est chargée d'entretenir le chemin
doit aussi voir à ce que les fossés soient en bon état
et ne causent pas de dommages.

Rép. à R. B.—Il n'y a pas de doute que celui qui
est chargé de transporter votre lait à la fabrique,
est responsable des dommages, si au cours de la
route il est cause qu'une partie de ce lait est perdu.

Rép. à T. D.—A moins que votre débiteur ne
soit prévenu de la loi fédérale protégeant le débi-
teur cultivateur et ait fait les transports voulus
pour y arriver, votre débiteur est tenu à vous payer
les intérêts convenus.

Rép. à A. B.—Une session régulière de la com-
mission scolaire est une session soit convoquée d'a-
près la loi, soit encore une session où la convoca-
tion ne serait pas régulière, mais où se trouveraient
réunis tous les commissaires.

Rép. à L. P.—Vous devriez menacer votre pro-
cureur de poursuivre s'il ne vous remet pas les ar-
gents qu'il a reçus pour vous. S'il refuse encore,
vous pourriez ou le poursuivre en justice ou le citer
devant le syndic du Barreau qui vous fera rendre
justice. Je ne sais pas ce que vous voulez dire lors-
que vous parlez d'une société de protection pour
vames et enfants à Québec.

Rép. à A. T.—Le Crédit Foncier peut lui-même
acheter une créance hypothécaire. Il peut s'il est
créancier faire vendre l'hôtel et l'acheter comme
tout autre. Il y a des déboursés à faire pour arriver
à la vente d'un immeuble. Il faut aussi faire un
dépôt entre les mains du shérif.

Rép. à E. L.—Je n'ai pas de doute, si je comprends
bien votre lettre, que vous soyez tenu à l'entretien
du cours d'eau dans lequel passe toutes les eaux qui
viennent de votre immeuble.

Rép. à B. C.—Il me paraît que le cas de votre fils
est couvert par la loi des Accidents du Travail et il
a le droit de réclamer de son patron pour les domma-
ges soufferts.

Rép. à H. L.—Le secrétaire-trésorier de la corpo-
ration municipale ne peut cumuler les deux charges
que vous indiquez.

Rép. à L. D.—Je n'ai pas votre première lettre.
Celle du 17 décembre ne contient pas les données
suffisantes pour pouvoir vous renseigner. Voulez-
vous écrire de nouveau?

A LA RADIO

"Le Curé de Village", le nouveau
programme de la Brasserie Dow, radio-
diffusé à 7 h. 15, cinq soirs par semaine,
par l'intermédiaire des postes CKAC,
CRCK et CKCH, s'est déjà acquis une
grande popularité à travers la province
et fait un peu partout du sujet de com-
mentaires des plus élogieux.

Comme les sketches successivement
représentés décrivent la vie de tout un
village, la distribution comprendra au
moins 25 personnages à mesure que pro-
gresseront les émissions de cette nou-
velle série. En outre de ramener au
microphone plusieurs artistes déjà fort
appréciés des radiophiles, "Le Curé de
Village" a permis au public de faire
connaissance avec un certain nombre
d'acteurs et actrices de talent, qui, s'ils
avaient déjà affrontés les feux de la
rampe, n'avaient pas encore été enten-
dus à la radio.

Parmi ces nouvelles recrues qui s'im-
posent déjà à l'attention par leur tal-
ent, on doit mentionner tout particu-
lièrement M. Gérard Delage, dans le
rôle du rentier Elie Brindamour; M.
Gatien Gélinas, dans le rôle de Lionel
Théberge, fils du maire; M. Camille
Ducharme, qui personnifie le notaire
Antoine Bellerose, et M. Louis-Philippe
Mercure, qui joue le rôle de Pierrot
Picotte, un "gros bonnet" du village.
D'autres figureront encore aux divers
programmes à venir.

Les principaux personnages de la série
sont joués par des artistes très avanta-
geusement connus. M. Ovila Légaré
remporte un vif succès dans le rôle de
M. le Curé, tandis que Madame Bella
Ouellette mérite des félicitations pour la
façon dont elle a su, à une demi-heure
d'avis, remplir le rôle de Valérie, la
négamère du presbytère; ce rôle avait
d'abord été attribué à l'excellente artiste
qu'est Madame Maubourg, mais celle-ci
fut malheureusement victime d'une
chute un peu avant la radiodiffusion du
premier sketch. Madame Maubourg
devra garder le lit pendant quelques
semaines à la suite de cet accident, mais
les organisateurs espèrent qu'elle pourra
quand même se joindre à la troupe plus
tard, dans l'un des rôles qui seront créés
ultérieurement.

Cette intéressante série d'émissions
radiophoniques est préparée et dirigée
par M. Robert Choquette qui, encore
une fois, a eu la main heureuse en s'as-
surant les services d'aussi bons artistes
anciens et nouveaux.

—Au cours des trois années fiscales
consécutives se terminant le 31 mars
1934, quatre mille cinq cents fermiers
de la province de Québec ont fait appli-
cation pour emprunter en vertu de
l'Acte des prêts aux fermiers. Le mon-
tant des demandes était de \$11,785,-
579. Sur ce nombre d'applications,
il n'y en eut que 802 d'accordées, repré-
sentant un total de \$1,516,100. Le
reste des applications a été ou bien réje-
té, ou bien retiré, ou bien considéré
après la fin de la dernière année fiscale.
Cette information a été donnée à
la Chambre des Communes, jeudi, par
le ministre des Finances, l'hon. M. E.-N.
Rhodes, en réponse à une question posée
par M. Wilfrid Girouard, député libéral
de Drummond-Arthabaska.

Deux bambins glissant sur une traine
dans une rue de Montréal ont été en-
traînés sous les roues d'un lourd camion
qui les broie à mort. Les petites victi-
mes sont F. Brewer et J. Marshall res-
pectivement âgés de 8 et 7 ans.

D'un mardi à l'autre

Le sénateur Dandurand a proposé, à
Ottawa, un contrôle sur les activités des
Bourses au Canada. "Je crois", dit-il,
"qu'il faut faire quelque chose, peut-
être dans le genre de la législation Roose-
velt, pour faire face aux dangereuses
séductions des Bourses".

M. le sénateur J.-P.-B. Casgrain s'est
prononcé carrément, la semaine dernière
contre tout système d'étatisation. "La
prospérité", dit-il, "est essentielle pour
encourager l'initiative individuelle".

M. H.-J. Plourde a été officiellement
nommé successeur de M. Cyrille Vail-
lancourt comme chef de la section api-
cole au Département de l'Agriculture.

M. Joseph Voyer, industriel à Ste-
Marie de Beauce, est décédé subitement
la semaine dernière à l'âge de 74 ans.
Feu M. Voyer fut maire de Ste-Marie
pendant douze ans déjà.

O. Lambert accusé d'avoir frappé son
patron à la tête avec un marteau, puis
d'avoir tiré sur des policiers à sa pur-
suite a été déclaré coupable par le jury,
mercredi dernier à Québec.

L'ancien député libéral du comté de
Verchères, M. Amédée Geoffrion et
ancien recorder de la ville de Montréal
est décédé mercredi dernier à l'âge de
68 ans. Le défunt était reconnu comme
une autorité dans les questions de droit
municipal.

Un citoyen de St-Gervais de Belle-
chasse a été victime d'un assaut de la
part d'un chauffeur de Taxi qui aurait
voulu lui enlever son argent, mais n'y
a pas réussi, le passager s'étant défendu
avec vigueur et adresse. Un détective
est sur la piste de l'accusé, qui devrait
être arrêté promptement.

Huit accusations pèsent sur des indi-
vidus qui auraient conspiré pour intro-
duire au pays des liqueurs alcooliques,
sans payer de droits de douane. L'un
deux a été arrêté et a comparu mardi
devant M. le Juge Laetare Roy de la
Cour des Sessions de la Paix à Québec,
qui exigea un cautionnement de \$10,000
de l'accusé.

Une tempête effroyable comme il ne
s'en est vue depuis vingt ans a désorga-
nisé les services de transports, de com-
munications téléphoniques et télégra-
phiques à Vancouver. On rapporte
quelques pertes de vie. Dans l'Ouest
canadien et le "Middle West" américain
le froid a fait plusieurs victimes. Le
mercure est descendu à 60 sous zéro en
plusieurs endroits.

M. Pierre Baribeau, 26 ans, demeu-
rant à Ste-Geneviève a été victime d'un
pénible accident qui lui a coûté la vie.
Ses vêtements happés par l'arbre de
couché d'une scie circulaire il fut projeté
à cheval sur la scie même. Il eût une
jambé sectionnée et le ventre ouvert.
Grâce à sa robustesse, M. Baribeau ne
perdit pas connaissance et put recevoir
les secours de la religion.

M. Emile Gadbois de Longueuil qui
a perdu cinq de ses enfants et dont qua-
tre autres furent cruellement blessés au
cours de l'incendie ayant rasé sa rési-
dence, accuse les pompiers d'être arrivés
sur le théâtre de l'incendie une heure
après avoir donné l'alarme. Le jury à
l'enquête a rendu un verdict de mort

**ALITEE PAR LA NEVRITE
CHAQUE HIVER**

**Jusqu'à ce que Kruschen eût
apporté le soulagement**

"Depuis trois ans", écrit une femme,
"j'ai dû garder le lit durant trois mois
chaque hiver à cause d'une névrite dont je
souffrais dans les hanches et les jambes.
L'hiver dernier, je commençai à prendre
des Sels Kruschen et j'éprouvai un soula-
gement dès la première dose. Cet hiver, je
ne me suis pas alitée du tout".—(Mme
D.M.)

La névrite est causée par la présence
d'impuretés dans le sang. Et quand un
sang impur circule dans tout l'organisme,
provoquant l'inflammation des tissus, il en
résulte des douleurs très vives. Rien
n'égale les Sels Kruschen pour rétablir une
personne souffrant de pareils maux.
C'est parce qu'il renferme exactement ce
dont la nature a besoin pour assurer le
fonctionnement normal et régulier des
organes internes.

accidentelle. Le retard de l'arrivée des
pompiers serait attribuable au mauvais
fonctionnement du système d'alarme.
Les pompiers d'après le numéro sonné
auraient été guidés vers une mauvaise
direction, ils durent rebrousser chemin
après avoir cherché en vain le lieu de
l'incendie; ce qui explique le retard dé-
plorables survenu.

La première assemblée des actionnaires
de la nouvelle Banque Centrale a eu
lieu hier dans la capitale fédérale.—
Conformément aux recommandations
faites par la Chambre de Commerce
Canadienne, les diverses sections du
pays ont leurs représentants.—MM.
Joseph Beaubien, maire d'Outremont,
et R.-J. Magor, de Montréal, élus pour
Québec; MM. Thomas Bradshaw, de
Toronto, et W.-D. Black, de Hamilton,
pour l'Ontario; M. W.-D. McKean,
de Halifax, pour les Maritimes; M.
Robert-A. Wright, de Drinkwater, Sask.
pour les Prairies; M. W.-C. Woodward,
de Vancouver, pour la Colombie.

Le paquebot "Mohawk" évalué à
\$2,000,000 appartenant à la ligne Ward
a été frappé par un frégate. Echué
près de Sea Gir, N. J., le vapeur a été
abandonné par ses passagers et son équi-
page par une température se mainte-
nant à zéro.

Il est établi que 32 personnes ont péri
dans la collision du "Mohawk" avec le
"Talisman" et une quinzaine d'autres
au moins manquent encore à l'appel.—
Huit passagers parmi les victimes.—Le
désastre paraît inexplicable attendu que
les deux vaisseaux étaient supposés filer
dans la même direction et qu'ils se sont
frappés presque proue contre proue.

La population catholique de la cité
de Québec, comprenant vingt-deux pa-
roisses représente 126,804 âmes dans
24,829 familles, soit une moyenne de
5.10 personnes par famille.

TABLETTES TOUSSINE
POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gourme,
Bronchite et Souffle.
Excellentes aussi pour
donner l'appétit, renfor-
cir, purifier le sang et
faire muer. Elles débar-
rassent aussi des vers.
Pourquoi vous exposer
à perdre votre cheval
pour la modique somme
de 50c? Une bouteille
de Toussine prise le printemps et à l'automne
assure la santé de votre cheval.
Expédiées FRANCO sur réception du prix:
\$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à
la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph.
Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.

